Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 104 (2009)

Heft: 3

Artikel: La rade, quel accès public à l'eau? : Genève - projet d'extension du port

de la Nautique et création d'une plage

Autor: Barthassat, Marcellin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176305

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Forum Heimatschutz Patrimoine 3/09 | 6

Genève - Projet d'extension du port de la Nautique et création d'une plage

La rade, quel accès public à l'eau?

Le projet du Département du territoire sur les rives de la rade propose une requalification des espaces publics et de l'accès à l'eau. Cette démarche, initiée en 2008, a entraîné une réflexion de la part des autorités du canton et de la ville de Genève sur l'opportunité de désencombrer les quais, d'intégrer le projet d'agrandissement du port de la Nautique et de créer une plage. Ce projet est actuellement soumis à Patrimoine suisse Genève qui doit donner son avis d'ici à l'automne prochain.

Marcellin Barthassat, architecte SIA FAS FSU, président de Patrimoine suisse Genève Après les expériences heureuses de la jetée et des Bains des Pâquis (1988-1996), du Bâtiment des forces motrices (BFM) et des réalisations du «Fil du Rhône» (Prix Wakker 2000), le projet d'extension du port de la Nautique invite à reconsidérer la question des espaces publics autour de la rade. Cette transformation ne pourra faire l'économie d'un débat sur la ville et son rapport à l'eau (cf. La Genève sur l'eau, édition SHAS, Bâle, 1997).

Plus qu'à tout autre lieu, les Genevois sont intimement attachés à la rade. Le système hydrographique (bassin lémanique, Rhône et Arve) génère des pénétrantes naturelles au cœur même de l'agglomération. Genève est une ville compacte qui établit un rapport dense et qualitatif avec son lac, sa campagne et ses montagnes. Autour du plan d'eau, le tissu urbain a subi d'importantes transformations. Le refus de démolir l'Hôtel Métropole en 1976 marque un coup d'arrêt aux décisions aveugles qui accablaient les fronts bâtis de la rade durant la tertiarisation de la ville des années 70-80. L'impact sur le paysage qu'entraînerait une nouvelle traversée de la rade a motivé par deux fois le refus du peuple.

Le site de la rade est un «joyau», comme un jardin que l'on aime à montrer. Toute intervention y suscite des élans passionnés, tant le poids de son paysage exerce une fascination, reprise par l'interprétation qu'en ont fait les peintres dès le Moyen Age, tels Konrad Witz, Hodler, De la Rive, Töpffer, Malgo, Calame ou Corot. Cette ville d'eau résulte d'une succession d'emprises construites sur le lac, dont la valeur patrimoniale est reconnue et ardemment défendue. Dès lors, toute modification des limites lacustres engage un débat public très vif. Le projet d'extension du port de la Nautique et la création d'une plage, dans le prolongement des parcs de la Grange et des Eaux-Vives, n'y échappe pas.

Le temps, un atout pour le projet

Depuis plusieurs décennies, les quais et leurs abords accumulent de multiples fonctions. Celles-ci créent des situations saturées entre les plaisanciers, les entreprises lacustres, les glaciers, les pêcheurs, les manifestations diver-



Superposition cartographique de la rade entre les XVIIIe et XXe siècles établissant les traces disparues ou conservées.

(image Atlas du territoire Genevois, DCTI, éd. Georg, 1993)

Das Seebecken zwischen dem 18. und 20. Jahrhundert mit Darstellung der verschwundenen und erhaltenen Spuren.

(Plan Atlas du territoire Genevois, DCTI, éd. Georg, 1993) 7 | Heimatschutz Patrimoine 3/09 Forum



ses, tous «amarrés» dans la rade. Patrimoine suisse a toujours demandé aux autorités une vision qui permettrait de développer des aménagements de qualité. L'échec malheureux des édicules de service mobiles, dû à l'absence d'une stratégie d'ensemble, a incité la Ville de Genève à ne pas publier en 2004 deux études (rives droite et gauche) sur les espaces publics. Dommage! Car la sauvegarde des Bains des Pâquis et le projet du «Fil du Rhône » auraient pu entraîner d'autres expériences de valorisation d'espaces publics lacustres.

Aujourd'hui le projet d'extension du port de la Nautique et la création d'une plage souffrent de trois difficultés: l'emprise jugée trop forte par certains, la lisibilité de la requalification de l'ensemble du site et le principe du comblement du plan d'eau. Et pourtant... la générosité de la proposition est à saluer car l'avenir du «vivre ensemble» se jouera sur l'espace public des villes. La faisabilité d'un tel projet doit s'inscrire sur la totalité du site de la rade afin d'évaluer les marges de manœuvre sur les critiques qui lui sont faites et ses évolutions possibles. Cela exigera davantage de temps, à l'exemple d'Alvaro Siza dans l'expérience du Chiado à Lisbonne, mais devrait bonifier le projet pour qu'il soit partagé par tous. Il faudra alors faire preuve de mesure, de dialectique et du sens des proportions, plus que de modernisme ou de conservatisme.

Genève est une ville compacte qui établit un rapport dense et qualitatif avec son lac. Projet d'extension du port de la Nautique et création d'une plage. (image de synthèse ADR Archi-

Genf ist eine kompakte Stadt mit starkem Bezug zu seinem See. Projekt zum Ausbau des Hafens und des Strandes. (Bild ADR Architectes)







La rade de Genève à l'aube, 1918, par Ferdinand Hodler (en haut). Vue sur le lac Léman et le Mont-Blanc en arrière plan, peinture de Carl Hackert en 1796 (en bas). (photos Musée d'art et d'histoire de Genève : Centre d'iconographie genevoise)

Das Genfer Seebecken in der Morgendämmerung, 1918 von Ferdinand Hodler (oben). Blick auf Genfersee mit Montblanc im Hintergrund, Gemälde von Carl Hackert, 1796 (unten). (Bilder Musée d'art et d'histoire de Genève; Centre d'iconographie

Le projet de parc/plage des Eaux-Vives se développe dans le prolongement des magnifiques parcs des Eaux-Vives et de la Grange.

(images de synthèse ADR Architectes)

Das Hafen-/Strand-Projekt in Eaux-Vives ist in der Verlängerung des prächtigen Parc de la Grange und des Parc des Eaux-Vives geplant.

(Bilder ADR Architectes)

DER ÖFFENTLICHE RAUM AM GENFER SEEBECKEN

Genf ist eine dicht besiedelte Stadt, die eine enge Beziehung zu ihrem See, dem umliegenden Land und den Bergen pflegt. Das Gebiet rund um das Seebecken ist für die Bevölkerung der Stadt von ganz besonderer Bedeutung. Es erfüllt seit Jahrzehnten vielfache Funktionen und bietet Platz für Bootsbesitzer, Unternehmen, Eisverkäufer oder Fischer und wurde im Laufe der Zeit mehrfach verändert. Das Volks-Nein zum geplanten Abbruch des Hôtel Métropole im Jahr 1976 markierte eine Abkehr von den baulichen Interventionen, die durch die Tertiärisierung der Stadt geprägt waren. Seither wird jeder geplante Eingriff am Seebecken, dessen baukultureller Wert anerkannt wird, sehr kritisch diskutiert. Der Heimatschutz fordert denn auch von den Behörden eine qualitativ hochstehende bauliche Entwicklung dieses Gebietes. Nach diversen gelungenen Eingriffen – etwa dem Projekt «Fil du Rhône», für das die Stadt im Jahr 2000 den Wakkerpreis erhielt – steht in Genf nun wieder ein Bauvorhaben an, das die Frage der Gestaltung öffentlicher Räume rund um das Seebecken neu aufgreift. Geplant ist ein Ausbau des Hafens und die Schaffung eines Strandes in der Verlängerung des Parc de la Grange und des Parc des Eaux-Vives. Dem Projekt wird eine hitzige öffentliche Diskussion nicht erspart bleiben. Anlass zu Bedenken geben insbesondere der Umfang des Bauvorhabens, die Lesbarkeit der Aufwertungsarbeiten und die geplante Aufschüttung im See. Die Grosszügigkeit des Projektes ist jedoch zu begrüssen, denn Genf wird weiter wachsen und in Zukunft mehr öffentlichen Raum benötigen. Die Machbarkeit des Projekts hängt davon ab, wie gut es sich in die Umgebung einfügt und ob genügend Spielraum und Zeit vorhanden sind, um wichtige Kritikpunkte berücksichtigen zu können.